



Sport scolaire facultatif 2025-2026



1^{er} semestre (du 08.09.25 au 16.01.26)

Jour	Activité	Horaire	Degré	Salle	Moniteur-trice
Lundi	Basket-ball	12h10 - 12h55	5P-11S	Salle de gym, Villeneuve	Tour Rouge C Nicolas Cuny
Mercredi	Agrès	12h15 - 13h00	5P-8P	Salle de gym, Roche	Rotzérane Camille Choffat
Vendredi	Tennis de table	12h10 - 12h55	5P-11S	Salle de gym, Villeneuve	Tour Rouge C Nicolas Cuny

2^{ème} semestre (du 26.01.26 au 29.05.26)

Jour	Activité	Horaire	Degré	Salle	Moniteur-trice
Lundi	Football	12h10 - 12h55	5P-11S	Salle de gym, Villeneuve	Tour Rouge C Nicolas Cuny
Mercredi	Agrès	12h15 - 13h00	5P-8P	Salle de gym, Roche	Rotzérane Camille Choffat
Jeudi	Echec	12h10 - 12h55	7P-11S	Salle de classe, Villeneuve	Tour Rouge C, n° 11 Cédric Pignat
Vendredi	Unihockey	12h10 - 12h55	5P-11S	Salle de gym, Villeneuve	Tour Rouge C Nicolas Cuny

Autres cours payants						
Jour	Activité	Horaire et date	Degré	Salle	Prix	Moniteur-trice
Lundi 1 ^{er} semestre	Escalade débutant	17h - 18h	7P-8P	Salle d'escalade, Zone Industrielle D 107, Villeneuve Grimper.ch	CHF 72. (36.- + 36.-)	Yanick Wiesser + Maéva Yersin
Lundi 1 ^{er} semestre		Escalade avancé				
Lundi 2 ^e semestre	Escalade débutant	17h - 18h	9S-11S	Salle d'escalade, Zone Industrielle D 107, Villeneuve Grimper.ch	CHF 72. (36.- + 36.-)	Yanick Wiesser + Maéva Yersin
Lundi 2 ^e semestre		Escalade avancé				
Samedi 1 ^{er} semestre	Natation	08h30 - 11h30	6P-11S	Piscine de Vouvry	CHF 60.-	Maxim Von Flüe
Samedi 2 ^e semestre		08h30 - 11h30				
Samedi 2 ^e semestre		25.04; 02.05; 09.05; 06.06; 13.06				

INSCRIPTION ET PAIEMENT

Les inscriptions se font via MonPortail : <http://aspihl.monportail.ch>,

Inscriptions encore possibles

Une fiche d'aide pour les inscriptions est disponible sur notre site.

L'inscription aux cours est gratuite mais la participation de l'élève inscrit est obligatoire. Les cours d'escalade et de sports aquatiques comportent une finance d'inscription afin de payer les diverses infrastructures.

EN CAS D'ABSENCE

Veuillez prévenir le moniteur avant le début de la leçon, directement sur l'application MonPortail.

RÈGLEMENT

En s'inscrivant à un cours, l'élève s'engage à y participer pour toute sa durée. Un élève ne peut abandonner un cours qu'en cas de force majeure. Si tel est le cas, l'élève en informera personnellement le responsable du cours en présentant une excuse écrite et signée par ses parents. **Dans ce cas, des frais de 50.- seront facturés.**

L'effectif minimal d'un cours est de 12. Si ce nombre n'est pas atteint lors des inscriptions, le cours peut être supprimé. Les élèves inscrits sont personnellement informés.

En cas de baisse de participation à un cours, celui-ci peut être annulé.

RESPONSABLE

Maéva Yersin

